

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2009

Présents : Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS – Claude BOUHELIER – Maurice OUERFELLI -
- Sylvie BERTIN - Sandra DINET - Stanislas HALAMA – Françoise LEDOUX –
Guillaume MARECHAL – Philippe PORCHER – Christophe KROL – Michel CAILLOUX
- Cécile GAUVILLE HERBET - Philippe HULOT - Bernard VERSCHELDEM - Jacky
MELIQUE - Henri KIRIEL

Absents excusés : Françoise LEDOUX pouvoir à Sandra DINET
Mireille FALQUE

Guillaume MARECHAL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 9 février 2009
- Délibération afin d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DGE pour la 2^{ème} phase des travaux de la mairie.
- Délibération afin de valider le choix de la commission d'appels d'offres pour l'étude concernant la salle des fêtes et la salle des sports
- Délibération afin de fixer le tarif pour les photocopies couleur

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal une minute de silence à la mémoire de Firmin DECLERCQ, ancien Maire de Fleurines décédé le 14 février 2009 à Senlis.

1. Approbation du procès verbal du conseil municipal du 9 février 2009 :

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

2. Délibération afin d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention au titre de la DGE pour la 2^{ème} phase des travaux de la mairie :

Monsieur Le Maire annonce au conseil municipal le projet qu'il souhaite présenter au titre de la subvention DGE :

- Travaux de réhabilitation mairie 2^{ème} phase :

Monsieur Le Maire communique au conseil municipal le montant des devis estimés pour ces travaux :

- Remise aux normes électriques : 5 048,04 HT
- Ravalement façade arrière et avant suite à dégradations importantes du mur de soutènement :
32 292.95 HT
- Réfection en peinture du hall d'entrée mairie, montée de l'escalier, palier et salle du conseil municipal :
10 935.13 HT
- Nettoyage, curage et dégazage de l'ancienne cuve à fuel et découpage de cette cuve : 1 679 HT ce qui permettrait de libérer un local attenant à la mairie.

Ce projet sera financé comme suit : - subvention DGE : 23 000 HT
- autofinancement : 36 746.32 TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité et autorise Monsieur Le Maire à solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la DGE.

3. Délibération afin de valider le choix de la commission d'appels d'offres pour l'étude concernant la salle des fêtes et la salle des sports :

La commission d'appels d'offres a retenu la proposition de Monsieur Philippe MULLER pour la salle des fêtes et la salle des sports.

Les propositions chiffrées de ces études sont de 5 382 TTC pour la salle des fêtes et de 7 176 TTC pour la salle des sports.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve cette décision.

4. Délibération afin de fixer le tarif pour les photocopies couleur :

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que, suite à l'acquisition du nouveau photocopieur, il y a lieu de fixer un tarif pour les photocopies couleur pour le public.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide des tarifs suivants :

PHOTOCOPIE COULEUR

Format A4 recto	0.80 €
Format A4 recto verso	1.50 €
Format A3 recto	1.50 €
Format A3 recto verso	2.50 €

La séance est levée à 21 heures 30.